Concertation publique concernant l'aménagement de l'entrée de Buc au Cerf-Volant

Position de VELOBUC (initiative citoyenne pour favoriser les vélos et les piétons à Buc), le 19 janvier 2005

Tout d'abord nous aimerions remercier la municipalité de nous donner la parole au sujet de ce projet.

Comme cela avait été précisé à la réunion publique du 11 janvier, ce projet n'a pas de caractère définitif.

De ce fait, VELOBUC (initiative pour les vélos et piétons à Buc) saisit cette occasion pour sensibiliser tous les Bucois aux problèmes de la **circulation douce**. Nous souhaitons que les responsables de cet aménagement de la rue Louis Blériot pensent aux points suivants et n'oublient pas :

- de tenir compte de la circulation douce, (intra-bucoise et allant vers l'extérieur de Buc, impossible actuellement en raison de l'insécurité de la rue L. Blériot), ce qui implique des aménagements concrèts pour les vélos, surtout les « navetteurs » quotidiens Buc-Versailles (soit partage trottoir-vélo, soit bandes cyclables partageant la chaussée) et de tenir compte des besoins des piétons (trottoirs partout et sans obstacles).
- de veiller au **bien-être des riverains** : plus la circulation des voitures est lente moins elle est bruyante (actuellement, on constate un niveau de bruit "d'autoroute" les week-ends, et on deplore des accidents en grand nombre en raison de la vitesse).
- de penser **A NOS ENFANTS**! et pas seulement au tout-voiture!
- de prévoir le confort des piétons (pas de passerelles, pas de structures figées et qui excluent une bonne partie des piétons : personnes âgées, poussettes, tricycle etc)
- ralentisseurs: étant donné que Versailles n'a pas hésité à en placer un sous la A86, sur la RD 939 (qui est la continuité en ligne droite de notre RD938 dont fait partie la rue Louis Blériot), on pourrait envisager la même chose, MAIS, pour le confort des bus et des cyclistes, mieux vaut mettre des « coussins berlinois» qui ne gênent pas car l'écartement des roues des bus est suffisamment large pour ne pas secouer tout le bus, et les cyclistes passent entre le coussin et le bord du trottoir (pour cette notion, voir sur notre site:

http://velobuc.free.fr/coussinberlinois.html; il y en a sur la rue de Midori aux Loges, par exemple).

- ne pas sacrifier l'**utilité** (confort, sécurité, trajet direct) à l'esthétique (des aménagements jolis à voir, mais pas pratiques : éviter les passerelles, les détours, les arbres qui peuvent gêner, les buissons qui risquent de gêner la visibilité, tout objet peuvant empêcher le passage des vélos et des piétons ; des lampadaires mal implantés

sont une gêne plus qu'un agrément; des poubelles, quoiqu'utiles, peuvent être des obstacles pour les piétons et le vélos, etc.)

- il serait bien de penser également à un aménagement plus au nord des parcelles en question : l'entrée de Buc commence dès le carrefour du Cerf-volant, une **volonté** clairement affichée en faveur de la circulation douce et du bien vivre à Buc mérite d'être signalée dès le carrefour.

Nous vous remercions de votre attention.

Pour nous connaître, qui nous sommes et ce que nous faisons, veuillez consulter notre site : http://velobuc.free.fr/

Pour nous contacter, écrivez-nous un courriel à : velobuc@free.fr

VELOBUC (initiative citoyenne pour favoriser les vélos et les piétons à Buc) Janvier 2005